

Document d'accompagnement du replay du webinaire
Planifier l'intégration du végétal et de la biodiversité dans les sites patrimoniaux
Organisé par Plante & Cité et Sites et Cités

Date : vendredi 3 février 2023 - Horaire : 11h à 12h

Webinaire réservé :

- aux [adhérents Plante & Cité](#),
- aux [membres du réseau Sites & Cités](#),
- aux [communes du programme Action Cœur de Ville](#) piloté par l'Agence Nationale des Territoires

Ce webinaire s'intègre dans le programme d'action [ARCHE \(Plante & Cité\)](#) soutenu par l'ANCT (Programme Action Cœur de Ville) et l'interprofession VALHOR.

310 participants.

Contacts :

Sites & Cités

Christine Larousse, chargée de mission connaissance et valorisation des patrimoines,
c.larousse@sites-cites.fr

Plante & Cité

Sandrine Larramendy, responsable de l'étude ARCHE
sandrine.larramendy@plante-et-cite.fr

Déroulé du webinaire et intervenants

1. Rappel du cadre d'actions de Plante & Cité et Sites & Cités

Marianne Hédont, chargée de mission écologie et paysage, Plante & Cité
Christine Larousse, chargée de mission connaissance et valorisation des patrimoines, Sites & Cités
Ludovic Dedeban, chargé de mission urbanisme, patrimoines et développement durable, Sites & Cités

2. Les leviers d'actions planifier-aménager-gérer appliqués à la protection du patrimoine paysager et patrimoine architectural (enseignements de l'étude PLAN : Végétal et planification)

Intervenante : Sandrine Larramendy, paysagiste-concepteur et urbaniste à Plante & Cité

3. Témoignages sur l'intégration des espaces de nature dans l'élaboration et la mise en œuvre du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur de la ville de Rochefort

Intervenants :

- Céline Viaud, architecte, Atelier PAUME, élaboration du PSMV de Rochefort
- Eric Bourdajaud, responsable espaces verts, Ville de Rochefort

Ressources documentaires citées durant le webinaire :

- Programme ARCHE : <https://www.plante-et-cite.fr/projet/fiche/111/>
 - Recueil « Végétal et planification ». A télécharger sur <https://www.plante-et-cite.fr/ressource/fiche/674/>
 - Plus de 200 documents d'urbanisme et de planification à consulter sur www.nature-en-ville.com
- Documents de la Ville de Rochefort valorisés sur le site Nature en Ville :
- <https://www.nature-en-ville.com/ressources/psmv-volet-botanique-des-oap-sectorielles>
 - <https://www.nature-en-ville.com/ressources/psmv-preservation-des-plantations-jardins-et-permeabilite-des-murs-reglement>
 - <https://www.nature-en-ville.com/ressources/psmv-oap-thematique-vegetal-biodiversite>
 - Plateforme Quartier ancien / Quartier Durable <http://quartiers-anciens-durables.fr/>
 - Guide « Sites Patrimoniaux Remarquables : mode d'emploi » <https://www.sites-cites.fr/lancement-du-guide-spr/>
 - Actes du Congrès national 2022 de Sites et Cités sur "Enjeux climatiques et écologiques" - Numéro spécial de la revue urbanisme (Hors série n°76)

- Note de synthèse de la mission flash que nous avons menée avec l'Assemblée Nationale sur la "Nature en ville" [Lien](#)
- Guide de conception écologique d'un espace public paysager. Nouvelle édition en mars 2023.
<https://www.plante-et-cite.fr/projet/fiche/60/>

QUESTIONS / REPONSES (liste des questions formulées par les participants au cours du webinaire, auxquelles les intervenants ont répondu à l'écrit)

PSMV de Rochefort

- Quels sont les grands changements entre l'ancienne légende DV1 et DV2 et la nouvelle légende ?

Réponse écrite de C. Viaud : Aujourd'hui la nouvelle légende demande à repérer les espaces en pleine terre, les espaces sur dalle et les espaces verts à créer. C'est une vision de diagnostic et non de projet. Par exemple, il est difficile pour nous de réglementer de la même manière un jardin historique de pleine terre et un jardin ordinaire de pleine terre. Sans compter que l'on n'a pas accès à tous les cœurs d'îlot et que l'on peut se tromper sur l'état de pleine terre.

- Par quel biais a été communiquée la palette végétale aux particuliers ? Les particuliers ont-ils conscience de faire partie de ce PSMV ? Un accompagnement renforcé a-t-il été pensé ? Des aides ont-elles été mises en place pour renaturaliser les parties privatives ?

Réponse écrite de C. Viaud : L'élaboration du PSMV a été accompagnée d'une concertation avec les habitants. En particulier, un atelier Nature en ville a été organisé avec des spécialistes et représentants de la société civile (dont des habitants) ; il a permis de soulever la nécessité de protéger les jardins avec une attente forte en matière de préservation de la biodiversité et de la qualité du cadre de vie. A ma connaissance, il n'y a pas eu d'aides municipales pour aider à la renaturation des espaces privés.

- Quelle a été l'attitude de l'Architecte des Bâtiments de France ? souvent il dit qu'on ne touche pas à l'existant dans un PSMV.

Réponse écrite de C. Viaud : L'ABF non seulement accompagne mais porte cette démarche. Une démarche patrimoniale n'est pas une position figée sur l'existant, au contraire elle justifie que l'on continue l'histoire et l'histoire de Rochefort comme beaucoup d'autres villes c'est l'adaptation.

- Vous avez réussi à ouvrir des murs de clôture ?

Réponse écrite de C. Viaud : Dans le cadre du PSMV, nous écrivons le cadre réglementaire (pas de réalisations concrètes). Et nous avons laissé cette possibilité (encadrée) dans le Règlement, tout en protégeant la trame parcellaire.

- Je trouve le travail sur les espaces publics très intéressant. Pour le rendre opérationnel, avez-vous pu travailler avec les services techniques et sur la planification (budgétaire et projet) pour la mise en oeuvre de cette stratégie issue du PSMV ?

Réponse écrite de C. Viaud : Oui les services ont été associés tout au long de la démarche. La démarche projet a été initiée dans le cadre de la rédaction des Orientations par secteur, mais cela n'allait pas jusqu'à une budgétisation puisque nous ne sommes pas dans une logique directement opérationnelle - le PSMV n'impose pas en effet de réaliser les aménagements, et encore moins un calendrier de réalisation...

- La ville de Rochefort a-t-elle pu bénéficier de financements particuliers pour son PSMV (étude et réalisation) ?

Réponse écrite de C. Viaud : L'étude d'élaboration du PSMV s'est faite sous la maîtrise d'ouvrage de la DRAC, avec un financement de la Ville de Rochefort.

- Dans le règlement du PSMV avez-vous réussi à protéger (TCa) les jardins privés et à quelle est le pourcentage d'espaces végétalisés ? à savoir c'est si cela a été assez évident pour les hb de protéger les jardins privés dans vos ateliers et concertation ?

Réponse écrite de C. Viaud : Oui, les jardins privés sont aussi concernés par les protections, l'immense majorité étant plutôt des jardins ordinaires (non patrimoniaux) où l'exigence de composition paysagère n'a pas lieu d'être, mais où l'enjeu se situe dans la préservation de pleine terre et le renforcement de la biodiversité. La protection des espaces libres s'accompagne d'une exigence de pleine terre représente environ 63 % des espaces libres (hors espaces publics) contenus dans le périmètre, soit 34 hectares.

Réponse sur la concertation plus haut (question n°2).

Aménagement rue Thiers et projet Avenue Lafayette

- Vous n'enlevez pas le stationnement ?

Réponse écrite de E. Bourdajaud : Les stationnements sont conservés, seules les places nécessaires à la création des massifs sont conservées.

- Avez-vous pensé à la végétalisation des pieds de murs ?

Réponse écrite de E. Bourdajaud : Une charte de végétalisation des trottoirs est disponible aux rochefortais. Le principe est de planter dans une réservation 20x20 environ réalisée par le service EV, des plantes proposées sur une liste obligatoire.

Notre gestion écologique permet aussi de conserver les plantes des interstices et autres sur les trottoirs. Les agents de propreté sont formés en ce sens.

- Pas de problème de charançons rouges sur les palmiers à Rochefort ?

Réponse écrite de E. Bourdajaud : La FREDON effectue des contrôles réguliers de notre patrimoine et des pièges à phéromones sont installés sur le domaine public.

- Pour cette plantation de l'avenue Lafayette :

quel volume de sol est prévu ?

Réponse écrite de E. Bourdajaud : une tranchée toute longueur est prévue sur une profondeur de 80cm environ et mise en place de mélange TV/compost local.

quid de la question de l'eau pour ces arbres ?

Réponse écrite de E. Bourdajaud : un arrosage au camion citerne est prévu pour les 1eres années.

est-il prévu que les eaux de ruissellement alimentent la fosse ?

Réponse écrite de E. Bourdajaud : Oui, dans le cadre de la GIEP, nous prévoyons d'envoyer au maximum l'eau de pluie vers ces massifs.

- Quel est le coût ?

Réponse écrite de E. Bourdajaud ; pour 440 ml de voirie, 150 000€, travaux de terrassement à l'entreprise, plantation par le service EV

- Pour l'aménagement Rue Thiers : réactions habitants ? stationnements supprimés ?

Réponse écrite de E. Bourdajaud : Pour chaque projet, une (ou plusieurs) réunion publique est planifiée pour présenter les aménagements.

- Je suppose que vous n'avez pas de convois exceptionnels ?

Réponse écrite de E. Bourdajaud : Airbus est installé sur Rochefort sur le site de l'arsenal.

Des convois exceptionnels (béluga) ont emprunté un parcours défini pour limiter au maximum les désagréments sur la végétation.

- Vous n'êtes pas soumis à la création de pistes cyclables ? cela nous bloque (Limoges) pour la création d'ilôt central planté.

Réponse écrite de E. Bourdajaud : Toute la ville est en zone 30, pas d'obligation de création de piste.

- Qu'est ce qui dirige le choix entre arbres / vélo / stationnement ?

Réponse écrite de E. Bourdajaud : C'est encore une question que nous nous posons ! Le choix est difficile et souvent c'est une décision participative des habitants/élus/techniciens.

- Quelle coordination avec déploiement des mobilités douces (TC, vélos) ?

Réponse écrite de E. Bourdajaud : Les études sont menées en interne (DGST), les services se rencontrent pour définir le projet : service mobilité, service aménagement urbain, service espaces verts.